

CONCOURS

**Gala
des
chambres**

2024

PRIX

RECRUTEMENT

FCCQ

Assurance collective des
chambres de commerce



« PRIX RECRUTEMENT »

C'est dans le but d'honorer et de consacrer les succès en recrutement de nouveaux membres des chambres de commerce que la Fédération des chambres de commerce du Québec a créé ce concours doté d'un trophée remis à la chambre de commerce ayant réalisé la meilleure performance dans ce domaine.

MISE EN CANDIDATURE

Toutes les chambres de commerce peuvent participer au concours. Le formulaire doit être dûment complété dans les délais requis.

Tous les dossiers de candidature doivent être complétés et acheminés à Alexandra Fortier par courriel à alexandra.fortier@fccq.ca ou par [WeTransfer](#) au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 23h59.

Un accusé de réception vous sera envoyé.

Veillez s'il vous plait joindre au dossier :

- le logo de la chambre fond transparent au format PNG.

Une chambre ayant été lauréate de ce prix ne peut soumettre de nouveau sa candidature dans cette même catégorie pour les deux Gala des chambres de commerce subséquents. Sa candidature peut toutefois être soumise dans une autre catégorie.

Note : *Si votre chambre devenait finaliste de cette catégorie, sachez qu'une version abrégée de ce dossier pourra être utilisé comme texte de présentation lors de la soirée du Gala des chambres de commerce.*



LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Le jury retiendra la chambre de commerce qui aura démontré le succès le plus remarquable au Québec au cours d'une période de douze mois, entre le 1er février 2023 et le 31 janvier 2024. Veuillez donc fixer une date repère durant cette période. Vous répondrez, dès lors, aux questions pour la période de douze mois se terminant à cette date repère.

Date repère : _____



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour évaluer la performance de chaque candidature, le jury considèrera :

- Le nombre total de membres* payant une cotisation pour l'année 2024 par rapport à celui de 2023 à la même date repère;
- Le nombre total de membres payant une cotisation pour l'année 2024 par rapport au potentiel du territoire (en comparant avec le rôle de taxation des places d'affaires de la localité ou du territoire regroupé);
- Le nombre total de nouveaux membres payant une cotisation pour l'année 2024.

Les chambres de commerce candidates devront avoir été en activité depuis au moins trois (3) ans et le jury tiendra compte de l'évolution du nombre de membres au cours de cette période.

* *Membre : toute entreprise (entité juridique et/ou division), travailleur autonome ou individu (retraité, étudiant...) ayant payé une cotisation à une chambre de commerce. Chaque entreprise compte pour un membre, peu importe le nombre de délégués.*



DÉCLARATION DU DÉPÔT DE MISE EN CANDIDATURE

La chambre de commerce de _____ soumet sa candidature au concours du « Prix Recrutement » 2024.

Nom de la personne responsable du dépôt de candidature :	
Titre :	
Téléphone :	
Courriel :	

En soumettant votre cahier de candidature, il est accepté que le nom et le logo de la chambre soient utilisés à des fins promotionnelles, si vous êtes retenu comme finaliste de cette catégorie.

QUESTIONNAIRE

MEMBERSHIP	
Nombre total de membres à la date repère en 2023-2024 (Individuels + Corporatifs)	
Nombre total de nouveaux membres en 2023-2024	
Nombre total de démissions en 2023-2024	
Nombre total de membres à la date repère en 2022-2023	
Pourcentage d'augmentation des membres (2022-2023 vs 2023-24)	%
Nombre de membres à la date repère en 2021-2022	
Population du territoire desservi	
Nombre de places d'affaires (voir registre municipal)	
Taux de pénétration (nombre de membres/place d'affaires) à la date repère en 2023-2024	

Veillez joindre une déclaration cosignée par la permanence de la chambre et la présidence du conseil d'administration de la chambre attestant l'exactitude des données transmises.



1. Comment avez-vous fait pour accroître votre adhésion pendant la période de candidature ?
(250 mots maximum) :

2. Considérez-vous être en compétition avec d'autres organismes locaux pour l'adhésion de vos membres à la chambre ?

Oui

Non

Commentaires :



3. Qu'est-ce qui distingue votre offre de services d'autres organismes de développement économique sur votre territoire ? (200 mots maximum) :